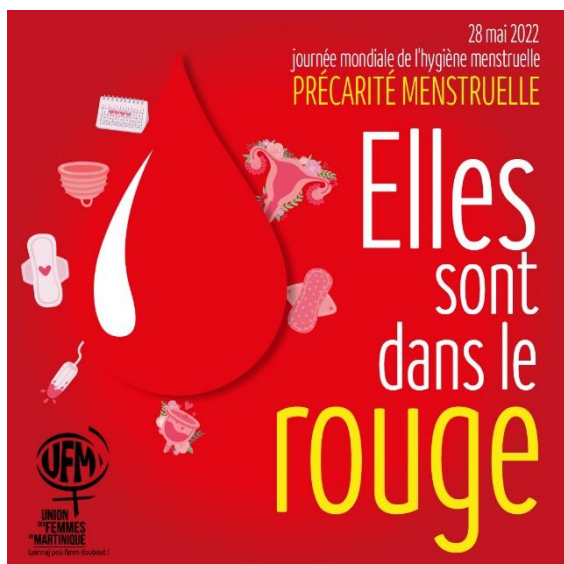


28 MAI 2022, JOURNÉE MONDIALE DE L'HYGIÈNE MENSTRUELLE :

l'UFM se mobilise contre la précarité menstruelle



Elles sont dans le rouge !

Nous, militantes féministes, avons décidé de parler des tabous liés aux menstruations, et plus particulièrement de la précarité menstruelle et de ses multiples impacts.

Une Journée mondiale de l'hygiène menstruelle, pourquoi ?

Le 28 mai a été choisi pour sa symbolique :

- Le **28ème jour du mois**, parce que c'est la durée moyenne d'un cycle menstruel.
- Le **mois de mai** est le 5ème de l'année, soit le nombre de jours moyen de la durée des règles.

Objectif : sortir du domaine privé, montrer que c'est un problème de société, qui concerne les politiques publiques sanitaires, culturelles, économiques et les mentalités.

Précarité menstruelle :



de quoi parle-t-on ?

C'est la difficulté ou le manque d'accès des personnes réglées aux protections périodiques pour cause de pauvreté.

Les conséquences ?

- l'exclusion des personnes réglées, l'absentéisme répété voire le décrochage scolaire ;
- la survenue d'infections (fabrication artisanale de protections hygiéniques), syndrome de choc toxique causé par des protections internes (tampons) gardés trop longtemps ;
- des répercussions psychologiques : gêne, dégoût et des blocages pour effectuer certaines démarches ou juste sortir de chez soi. Selon l'Ifop, 17 % des femmes en situation de précarité renonceraient à sortir de chez elles lorsqu'elles ont leurs règles.

En France, 1,7 million de femmes (IFOP, mars 2019) sont concernées par la précarité menstruelle sur les 15 millions qui ont leurs règles.

En Martinique : étudiantes, femmes en situation précaire, sans abris, en prison... sont davantage touchées. La précarité a un visage de femme, aggravé par la crise du COVID :

- sur 100 chômeurs il y a 70 femmes avec une moyenne d'âge de 25 ans.
- 70 % des contrats à durée déterminée sont des femmes.
- contrats aidés, précaires, temps partiels imposés... C'est le lot des femmes et 1 femme sur 4 occupe un emploi précaire. On compte 7 500 emplois précaires dans la fonction publique territoriale !

Notre mobilisation en Martinique est nécessaire !



Pour une reconnaissance des menstruations comme un épisode normal de la vie

5 jours par mois pendant environ 40 ans, cela représente + de 6 ans dans une vie.

C'est un processus biologique normal et non exceptionnel, qui peut s'accompagner de changements d'humeur, fatigues, douleurs, « fuites »... Nous en avons le droit !

Il est temps de sortir des stéréotypes d'une humeur et d'une énergie linéaires, d'une « impureté », d'une solitude dans la douleur ... **Il est temps de sortir du tabou et de ses nombreuses conséquences !**

Pour la mise en place de distributeurs gratuits de protections périodiques à tous les âges concernés

La ministre de l'Enseignement supérieur a annoncé, en février 2021, la mise en place de protections hygiéniques gratuites pour les étudiantes dans les résidences universitaires, services de santé, pour la rentrée septembre 2021.

Quelle application en Martinique ? à l'université, mais aussi dans les lycées, collèges ?

La précocité des règles chez nous (liée au chlordécone), nous oblige à interroger le dispositif également dans les écoles primaires.

Pour des produits de protection périodique à la portée de toutes

Une baisse de l'octroi de mer a déjà été réalisée par la CTM, mais inclut-elle les nouveaux produits (serviettes et les culottes menstruelles lavables) ? font-ils partie de la liste des produits de première nécessité ?

Quel accès facilité aux femmes détenues, à celles en grande précarité ?

Et pourquoi pas la gratuité pour toutes les personnes, comme l'Ecosse l'a voté depuis 2020 ?

Pour faciliter l'accès à toutes à des produits de qualité

Il est reconnu que les produits traditionnels comportent des perturbateurs endocriniens, et des produits inutiles

Aujourd'hui il s'agit donc aussi d'aider les filles/femmes à se tourner vers :

- une protection hygiénique **saine adaptée à toutes**, quel que soit leur corps, âge, et flux.
- une dotation durable permettant à terme une économie financière

Pour susciter une opportunité économique locale

La fabrication de serviettes et culottes menstruelles lavables représente également une opportunité de développement économique local pour de jeunes entrepreneuses.

Les périodiques, combien ça coûte ?

- **285€/an** : c'est le coût moyen des protections périodiques que doivent assumer les personnes qui ont leurs règles. Coût plus important en cas de règles abondantes (ex endométriose)
- **13 %** des personnes interrogées affirment avoir déjà dû choisir entre acheter des protections périodiques et un autre produit de première nécessité.
- **1/10** est aussi contrainte de fabriquer ses protections pour des raisons financières.
- **1/20** doit utiliser du papier toilette.
- **46 %** déboursent en moyenne 10 euros chaque mois à cet effet, une part importante du budget pour des personnes précaires.
- **Beaucoup** doivent y ajouter d'autres dépenses comme des antidouleurs, des vitamines, des sous-vêtements ou des linges de lit, pour déboursier parfois plus de 20 euros par mois.

Union des Femmes de Martinique

Tél. : 0596 71 27 27 - Mail : contact@uniondesfemmes-mq.fr

www.uniondesfemmesmartinique.com • Espace Jane Léro, 17 rue Lamartine 97200 Fort-de-France